

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **37 (1929)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

les demandeurs déclarèrent qu'ils en appelleraient de l'audience du châtelain à un tribunal supérieur. A son tour, Martine réclama l'absolution de la plainte dirigée contre lui. La cour ayant reconnu le bien-fondé, le châtelain la lui délivra. Les plaignants appelèrent de cette absolution, là où l'appel devra parvenir. A cause de cet appel de l'absolution, la cour jugea que l'acquiescement de Martine devait être confirmé. Le châtelain le confirma. Dans leur intérêt, les plaignants, Georges de Corbières et François Martine demandèrent qu'il leur soit octroyé des lettres testimoniales du tout. Jean de Mynsiez prescrivit au notaire Antoine de Mynsiez, de Gruyère, de les rédiger, sous le témoignage de François de Mynsiez, Claude Chaucyz et autres bourgeois de Gruyère. Elles furent munies, en outre, du contre-sceau du comté de Gruyère (Archives cantonales de Fribourg, Manual et fonds de Gruyère, nos 55, 631).

La menace d'appel servit aux députés de Fribourg à sauver la face de leur gouvernement. On n'entendit plus parler de ses protestations ni de la poursuite de cette affaire.

Le comte Jean de Gruyère était dûment averti des intentions de ses voisins. Ses Etats n'auraient point été confisqués dix-huit ans après, les désirs de Fribourg ne se seraient pas réalisés, sans les fautes de son fils Michel.

Dom-Albert COURTRAY.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Assemblée générale du 22 mai 1929, au Palais de Rumine,
à Lausanne.

La séance est ouverte à 16 heures par M. Maurice Barbey, président, en présence d'une centaine de membres — chiffre rarement atteint.

M. le président lit huit demandes de candidature, qui sont admises à l'unanimité. Ce sont celles de :

MM. le pasteur Jules Amiguet, Lausanne.

Paul Buchet, Champel (Genève).

Auguste Noblet, New-York.

le Dr Nicolas Rutgers van der Loeff, Lausanne.

Paul de Sévery, Mex (Vaud).

M^{me} J. de Sévery.

M^{lle} Violette Tharin, Lausanne.

M. Georges Wurgler, Lausanne.

Il présente ensuite sur l'année 1928 le rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

Notre association a suivi, depuis la dernière assemblée générale du 26 mai 1928, une marche normale et paisible, conforme au but scientifique et patriotique de ses fondateurs, et à ses statuts. Elle a eu le plaisir de recruter un certain nombre de membres nouveaux, mais elle a eu le chagrin de perdre par la mort des sociétaires dévoués et distingués :

MM. Monney, ancien président du Tribunal, Payerne.

Louis Bard, ancien professeur, à Aubonne.

Henri Burnand, professeur, à Yverdon.

Billaud, officier de l'état-civil, Donneloye.

Paul Maillefer, conseiller national, Lausanne.

Henri Cottier, à Lausanne.

Fréd.-W. Simond, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Alexandrie (Égypte).

Nous leur gardons un souvenir ému et reconnaissant, vous rappelant l'hommage antérieur que nous avons tenu à rendre spécialement à la mémoire de M. Paul Maillefer, à l'initiative duquel notre société doit d'exister.

Comme effectif de nos membres, en comptant les 8 nou-

•velles adhésions de ce jour, nous arrivons au nombre de 409 sociétaires ; il est encore trop loin d'atteindre celui de 443 que comptait, en décembre 1902, notre association à sa fondation. Aussi est-ce un devoir pour notre président sortant de charge de renouveler son appel au recrutement d'adhésions, en songeant au fait que la population du canton de Vaud est, d'après le dernier recensement fédéral de 1920, de 317,498 habitants, que l'instruction est abondamment répandue, que notre peuple vaudois aime profondément notre belle patrie ; nous devons donc soutenir l'intérêt pour son histoire et ses monuments : nos séances à Lausanne, nos excursions d'été dans les diverses régions du pays sont des occasions propices à provoquer des sympathies, à montrer à nos savants conférenciers que leurs travaux instruisent, suscitent de l'intérêt ; puisse donc l'année nouvelle renforcer le nombre de nos adhérents.

Notre exercice annuel part, vous le savez, de mai de l'année précédente pour se clore en mai l'année suivante.

Durant ces douze mois derniers nous avons convoqué à Lausanne quatre séances, y compris celle de ce jour, pour entendre les communications très goûtées suivantes :

MM. Henri-Ph. Meylan : « Les Thomé d'Asti, marchands d'argent de St-Triphon au XIV^{me} siècle ».

Henri Martin : « Objets de l'art barbare trouvés à la Tour-de-Peilz ».

Henri Perrochon : « Un Vaudois général et poète : Marc Frossard (1757 - 1815) ».

Henri Kissling : « L'avocat Chollet, de Moudon (1754 - 1823) ».

Jules Béranek : « Un projet de port à Ouchy, en 1687 ».

M^{lle} A. de Crousaz : « Une lettre de M^{me} de Genlis à M^{me} de Montolieu ».

MM. Donald Galbreath : « Sceaux et gens du Moyen Age »,
avec projections.

Charles Gilliard : « Quand et comment fut ouverte,
au moyen âge, la route du Gothard ? »

Pierre Kohler : « Quelques inédits de Samuel
de Constant ».

Eugène Bach : « Nos trésors d'art chrétien : la Bible
manuscrite du XIV^{me} siècle de la Bibliothèque can-
tonale de Lausanne », avec projections.

Ces beaux travaux prouvent, à eux seuls, la vitalité des
recherches historiques chez nous, et nous sommes très
reconnaissants à leurs auteurs d'avoir bien voulu nous en
donner la primeur.

Les 9 et 10 juin 1928, à Payerne, notre société a con-
tribué à la réception de la Société générale d'histoire suisse,
dont les beaux travaux, composés par des spécialistes éru-
dits, se poursuivent avec succès ; de telles assemblées sont
d'un haut intérêt. Nous avons salué avec un plaisir parti-
culier l'élection comme président nouveau de cette nom-
breuse association de M. Hans Nabholz, archiviste d'Etat
de Zurich, et comme vice-président celle de notre savant
collègue M. Charles Gilliard.

Puis le samedi 25 août 1928 nous vous avons conviés à
Gingins pour entendre trois communications de choix, celles
de :

MM. Victor van Berchem : « L'Abbaye de Bonmont ».

Simon Combe : « Forêts du Bailliage de Bonmont ».

Henri Marguerat : « La bibliothèque publique de
Rolle ».

Ce fut une belle excursion, favorisée par le temps magni-
fique que vous savez, par une nombreuse assistance, et
suivie de la réception au Château de Bonmont, où l'accueil
particulièrement aimable de M^{me} Ernest Sautter-Boissier a

laissé à tous les participants le plus reconnaissant souvenir. Nos invités des sociétés amies nous ont adressé à Gingins et à Bonmont des messages charmants ; parmi eux M. Emile Monot, de Lons-le-Saulnier, qui préside la Société d'Emulation du Jura, a même eu l'amabilité de rédiger pour ses membres d'Outre-Jura, un compte rendu imprimé de vingt pages, racontant avec un humour tout franc-comtois ce qu'il a observé et entendu chez nous. Vous lirez sans doute avec plaisir cette narration piquante.

En terminant cette petite chronique annuelle, qu'il nous soit permis d'adresser un message de reconnaissance à deux de nos collègues particulièrement actifs : d'abord à M. le professeur Eugène Mottaz, directeur de notre organe la *Revue historique vaudoise* ; il poursuit avec talent et succès la publication mensuelle de ce périodique que nous devons continuer à soutenir et à faire connaître ; ses planches si réussies, notamment celles accompagnant les beaux travaux de M^{lle} D. Agassiz, ajoutent certainement à cette revue un attrait réel.

Puis à notre dévoué secrétaire-caissier, M. Henri Marguerat, va non moins notre gratitude pour son dévouement constant.

Au moment de remettre la présidence à notre successeur, nous lui souhaitons autant d'encouragements que ceux que nous avons toujours recueillis, et nous vous remercions vivement, Mesdames et Messieurs, de votre appui, de votre assiduité à nos séances, et de la bonne grâce avec laquelle les adhésions et les communications historiques n'ont jamais cessé de nous parvenir à l'heure même où nous les attendions de votre bienveillante collaboration.

Le caissier lit le rapport de caisse et le bilan de l'exercice 1928. Cet exercice boucle par un déficit de fr. 22.60.

Les principales dépenses sont les suivantes : Notes de l'Imprimerie pour frais de convocations des séances et illustrations de la *Revue historique vaudoise* : fr. 248.80. Service des échanges de la *Revue* : fr. 146.—. D'autre part, notre capital au 31 décembre 1928 est de fr. 3337.28, en augmentation de fr. 20.40 sur celui de 1927. Le nombre des membres abonnés à la *Revue* a augmenté de 43.

M. le professeur Ch. Blanc lit le rapport de la Commission de vérification des comptes, qui propose à l'assemblée d'adopter les comptes et d'en donner décharge au caissier. Ainsi est-il fait. On adopte une proposition de la Commission de constituer, au moyen des versements des membres à vie, un capital inaliénable dont les intérêts seuls seront versés au compte courant ou à la caisse.

On procède ensuite à la nomination du Comité pour la période de 1929 à 1931. Le Comité actuel est réélu à l'unanimité. Pour remplacer le regretté M. Maillefer, M. Cherpillod, syndic de Moudon, est élu. D'autre part le mandat de notre président, M. Maurice Barbey, avocat, expire cette année ; l'assemblée unanime élit M. Charles Gilliard, professeur à l'Université. Les applaudissements éclatent.

En prenant la présidence, M. Gilliard rend un hommage mérité à l'activité dévouée de son prédécesseur, et aussitôt après nous entretient de la question suivante : *Quand et comment fut ouverte, au moyen âge, la route du Gothard.*

Les Romains n'ont pas pratiqué le Gothard. Dans les premiers siècles du moyen âge on passait par d'autres cols plus faciles de cette région, les Nufenen entre autres. Milan étant devenu au XII^{me} siècle un centre commercial important, on se risqua à passer par le Gothard : pour aller d'Andermatt à Goeschenen, on évitait tant bien que mal la gorge impraticable des Schoellenen. La tradition veut qu'à cette époque un hardi forgeron de la vallée d'Urseren ait

suspendu une galerie au-dessus de la Reuss écumante au moyen de crampons de fer. Au début du XIII^{me} siècle un maçon, probablement Tessinois, construisit un pont de pierre dont les contemporains parlent en frémissant. Un abbé allemand y passa en 1236 : c'est la première mention précise que nous ayons. — Quoi qu'il en soit, les relations entre les deux versants des Alpes eurent une grande influence sur la fondation de la Confédération suisse. M. Laur, professeur à Zurich, a approfondi cette question dans un ouvrage récent.

M. Gilliard est, à juste titre, très applaudi.

M. Pierre Kohler analyse ensuite *Quelques inédits de Samuel de Constant*.

Cet écrivain vaudois est connu surtout par *Le mari sentimental*, roman paru à Lausanne en 1783 et réédité récemment (Editions des Lettres de Lausanne). M. Kohler a eu la bonne fortune de trouver à la Bibliothèque de Genève un gros dossier qui comprend plusieurs mémoires présentés par de Constant à la Société littéraire de Lausanne, fondée par Georges Deyverdun en 1772. Ces mémoires traitent de sujets économiques, politiques et littéraires. De Constant s'y révèle conservateur libéral, rallié à la Révolution, influencé par Rousseau. Il décoche des traits acérés contre le régime bernois : « Le Pays de Vaud n'était pas opprimé, il n'était qu'asservi », et même contre les Vaudois, « qui se débattent entre un nécessaire difficile et un superflu borné ».

Nous attendons avec impatience la publication d'une partie de ces inédits, dont M. Kohler veut bien faire bénéficier la *Revue historique vaudoise*.

Enfin M. le Dr Eugène Bach présente une communication sur *Nos trésors d'art chrétien : la Bible manuscrite du XIV^{me} siècle de la Bibliothèque cantonale de Lausanne*.

Ce manuscrit avait été confié à la Bibliothèque par un

certain Porta il y a un siècle environ. A la mort de Porta, nul ne le réclama et la Bibliothèque en devint propriétaire sans bourse délier. C'est un in-folio de 519 feuillets de vélin, dans un état parfait de conservation, quoique datant probablement de la première moitié du XIV^{me} siècle. On ignore le nom du moine français qui l'a calligraphié. C'est une copie de la Vulgate, en lettres gothiques. La netteté de dessin et la fraîcheur de couleur des enluminures ; les nombreuses vignettes, d'un art naïf et charmant, qui ornent les marges et le bas des pages, en font un précieux document iconographique. Nous pouvons en juger grâce aux photographies projetées sur l'écran. Le Dr Bach les illustre d'un savant commentaire sur l'art du calligraphe et de l'enlumineur, né dans les couvents de Bénédictins. Puis l'on se presse pour feuilleter pieusement la vieille Bible, jusqu'au moment où M. F.-Th. Dubois l'emporte pour lui faire réintégrer le coffre-fort de la Bibliothèque.

Il est plus de 18 heures, mais personne n'a trouvé la séance longue.

L'ÉLECTION DES FONCTIONNAIRES COMMUNAUX

sous l'ancien régime à Yverdon.

On sait que l'autorité municipale était exercée autrefois dans nos petites villes vaudoises par deux Conseils : celui des *Douze* qui a été remplacé plus tard par la Municipalité, et celui des *Vingt-quatre* auquel le Conseil communal a succédé. Il y a deux siècles, un patriciat local s'était constitué chez nous comme à Berne et lorsqu'il se produisait une vacance dans le Conseil des Vingt-quatre, les membres de celui-ci choisissaient eux-mêmes leur nouveau collègue. Les membres du Conseil des Douze étaient élus à leur tour par